

COMPTE-RENDU D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2013

Assemblée Générale du 30 avril 2014

Union : Il peut être établi, entre sociétés d'assurance mutuelles pratiquant des assurances de même nature, des unions ayant exclusivement pour objet de réassurer intégralement les contrats souscrits par ces sociétés d'assurance mutuelles et de donner à celles-ci leur caution solidaire.

Ces unions ne peuvent être constituées qu'entre sociétés d'assurance mutuelles s'engageant à céder à l'union, par un traité de réassurance, l'intégralité de leurs risques.

L'union a une personnalité distincte de celle des sociétés adhérentes.

Les unions de sociétés d'assurance mutuelles sont régies pour leur fonctionnement par les règles applicables aux sociétés d'assurance mutuelles, sous réserve des adaptations prévues par décret en Conseil d'Etat.

Les opérations pour lesquelles les unions se portent caution solidaire sont considérées comme des opérations d'assurance directe. (Art. L. 322-26-3 du Code des Assurances).

L'union de réassurance du GAMEST a été fondée le 1^{er} janvier 1997. Les sociétés mutuelles adhérentes sont la MUTUELLE DE L'EST "La Bresse Assurances", la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA, la MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE COLMAR, la MUTUELLE D'ASSURANCE SOLIDAIRE et la MUTUELLE DE BOURGOGNE.



Siège social : 6 bd de l'Europe – BP 3169 – 68063 MULHOUSE Cedex – Tél. 03 89 35 49 49 Fax 03 89 35 49 50
www.gamest.fr

ORGANES DE GESTION ET DE CONTROLE

DIRECTOIRE

JEAN-PIERRE	TSCHEMBER	PRESIDENT
MARIE-SERGE	CHABIDON	
MICHEL	VIEL	
MARIE-FRANCE	VUSCHNER	
VINCENT	ZWENGER	

CONSEIL DE SURVEILLANCE

BENOIT	STURNY	PRESIDENT
JEAN-JACQUES	BENON	1 ^{ER} VICE-PRESIDENT
DOMINIQUE	GRUNENWALD	2 ^E VICE-PRESIDENT
PIERRE	PERDRIX	
PAUL	TAILLANDIER	
CLAUDE	WITZ	

COMITE D'AUDIT

CLAUDE	WITZ	MEMBRE INDEPENDANT
ANTOINE	LEIMGRUBER	
PIERRE	PERDRIX	

COMMISSAIRES AUX COMPTES

COMMISSAIRES TITULAIRES

CABINET	MAZARS S.A.
CABINET	BRICOLA-AUDIT

COMMISSAIRES SUPPLEANTS

NICOLAS	ROBERT
CABINET	GROSS-HUGEL



LES CHIFFRES CLES (€)

■	Chiffre d'affaires	51 985 794	(+ 12 %)
■	Résultat net	1 099 982	(+2 897 %)
■	Fonds Propres	8 666 224	(+ 15 %)
■	Provisions	42 070 154	(+ 2 %)
■	Placements financiers et immobiliers (en valeur de réalisation)	28 680 196	(+ 56 %)
■	Marge de solvabilité (ratio de couverture)	155 %	



Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport du **17^e exercice d'activité** du GAMEST relatif aux opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

APERCU DE L'ANNEE 2013

L'économie française a enregistré une croissance de 0,3 % en 2013, soit légèrement plus qu'attendu, pour retrouver enfin son niveau d'avant-crise, il y a six ans, à la faveur d'un rebond de l'investissement et d'une consommation des ménages solide en fin d'année.

Le chiffre d'affaires de l'assurance française en 2013 s'établit à plus de 189 milliards d'euros, en hausse de 4 % et retrouve ainsi son niveau de 2011. Cette évolution générale du marché est portée par les assurances de personnes qui représentent 73 % du chiffre d'affaires de 2013 et enregistrent une progression de 5 % sur l'année.

Les cotisations des assurances de biens et de responsabilité, toutes branches confondues, s'élèvent à 50,4 milliards d'euros en 2013, en progression de 2 % par rapport à 2012.

L'analyse du marché des assurances de biens et de responsabilité, fait apparaître des disparités d'évolution selon les branches :

- Le marché automobile progresse de 1,5 % en 2013 (+2,9 % en 2012). Ce ralentissement est dû aux difficultés du secteur automobile qui enregistre, pour la deuxième année consécutive, une baisse des immatriculations de véhicules neufs. Ce phénomène limite la progression du parc et accentue la vive concurrence qui anime ce marché.
- L'assurance multirisques habitation enregistre un chiffre d'affaires en augmentation de 4 %. Cette progression est la plus faible enregistrée depuis 10 ans.
- L'assurance des dommages aux biens des professionnels est en croissance légère pour la seconde année consécutive avec 1 % d'évolution en 2013.

En automobile, si la baisse du nombre d'accidents de la route s'est confirmée, la hausse du coût moyen des sinistres corporels s'est accélérée pour atteindre un niveau de croissance historique de 12 % en 2013. Globalement, la sinistralité de la branche se détériore avec un ratio combiné en hausse de 4 points, à 105 %, dont 2 points dus au transfert aux sociétés d'assurances de la revalorisation des rentes versées aux accidentés.

En 2013, l'assurance multirisques habitation voit sa fréquence de sinistres augmenter de près de 6 % en incendie et se maintient à un niveau élevé pour le vol. Par ailleurs, de nombreuses intempéries se sont succédées tout au long de l'année et plus particulièrement au cours de l'été pour atteindre un coût total estimé de 1,5 milliard d'euros en 2013. Le ratio combiné de la branche se détériore d'un point à 106 %.

La sinistralité enregistrée durant l'exercice s'est fortement améliorée du fait de l'effet conjugué de l'absence d'évènements climatiques importants et des plans de redressements en place dans différentes cédantes. Le S/P s'établit à **68,33 %** (85,84 % en 2012)

La **gestion financière** des actifs du GAMEST a permis de réaliser un produit net comptable de 680 K€ tout en privilégiant une gestion prudente de nos actifs

L'activité du GAMEST a connu une augmentation de 11 % des cotisations acquises au titre de l'année 2013 à périmètre constant.



STRUCTURE DE L'UNION

Le Groupe des Assurances Mutuelles de l'Est, Union de Réassurance au sens de l'article L 322-26-3 du Code des Assurances, réunit les Sociétés d'Assurance Mutuelle la Mutuelle de l'Est "La Bresse Assurances", la Mutuelle d'Assurances de la Ville de Colmar, la Mutuelle Alsace Lorraine Jura, la Mutuelle d'Assurance Solidaire et la Mutuelle de Bourgogne.

Ces Sociétés d'assurance mutuelle, à vocation locale ou régionale, exercent leurs activités en s'appuyant sur leur propre organisation sociale et commerciale, protégées par la réassurance intégrale et la caution solidaire du GAMEST, union de réassurance.

Le résultat de leurs activités respectives s'établit comme suit :

	MALJ	MDE	MAVIC	MAS	MUTUELLE BOURGOGNE	GAMEST
Primes acquises	29 221 992	17 728 884	2 154 133	136 909	2 264 982	51 985 795
Résultat	1 383 999	-1 454 168	235 187	-61 283	-106 387	1 099 982
Capitaux Propres	3 861 298	-1 022 035	4 987 648	119 139	732 908	8 666 224

FONDS D'ETABLISSEMENT

Conformément aux règles du Code des Assurances qui régissent les Sociétés d'Assurance Mutuelle, le GAMEST dispose de ses capitaux propres intégrant un Fonds d'Etablissement de **5 060 K€**.

GOVERNANCE

Jusqu'au 23.01.2014, l'Union du GAMEST était organisée en Directoire avec un Conseil de Surveillance, organes composés respectivement de membres de Direction et de membres du Conseil d'Administration des mutuelles adhérentes du Groupe, en respect des dispositions statutaires de l'Union.

Les différents domaines de responsabilité étaient assurés par le **Directoire** dont les missions et les fonctions s'accomplissaient avec l'appui des ressources et des compétences d'une structure opérationnelle où s'exerçaient aussi les fonctions-clés de la gouvernance.

Le **Conseil de Surveillance** était doté d'un **comité d'audit** assurant le suivi des processus de gestion, d'information financière et de contrôle interne. Ce comité remplissait en outre la fonction-clé d'audit interne du Groupe.

Depuis le 23.01.2014, l'Union du GAMEST est organisée en Direction Générale avec un Conseil d'Administration, organe composé de membres du Conseil d'Administration des mutuelles adhérentes du Groupe, en respect des dispositions statutaires de l'Union.

Le Conseil d'Administration s'est doté d'un comité d'audit assurant le suivi des processus de gestion, d'information financière et de contrôle interne. Ce comité remplit en outre la fonction clé d'audit interne du Groupe.



ORIENTATION & STRATEGIE

L'Union de réassurance du GAMEST a consolidé son activité au travers d'une maîtrise améliorée de ses résultats techniques et du renforcement des compétences au service des cédantes

Ainsi les résultats de 2013 ont permis de verser aux cédantes un taux de redistribution moyen confortable tout en renforçant de manière significative le montant des fonds propres de l'Union.

Ces bons résultats doivent nous encourager dans nos objectifs de maîtrise des résultats techniques et nous conforter dans la nécessité d'accroître encore notre organisation et nos compétences dans ce domaine.

Cela se traduira dans les mois à venir par la mise en place de nouvelles fonctions au GAMEST, garante de ses équilibres et par le renforcement des offres de mutualisation de service, gage de maîtrise des coûts et d'amélioration des compétences.

Benoît STURNY

Président du Conseil d'Administration

Vincent ZWENGER

Directeur Général



RAPPORT DE GESTION DE LA DIRECTION GENERALE

I. - L'ACTIVITE TECHNIQUE

Les activités du marché en assurance de biens et de responsabilité progressent de 2 % en 2013 essentiellement sous l'effet d'ajustements tarifaires.

Les résultats techniques de l'assurance des biens du particulier restent fortement dégradés pour la deuxième année consécutive et ce malgré les redressements tarifaires opérés par la profession.

Une nouvelle fois le **GAMEST** a connu un développement de ses activités supérieur à celui du marché, résultat d'une politique commerciale dynamique qui se traduit par un volume de cotisations généré de **51 986 K€** au 31.12 2013, en augmentation de **11,54 %**. Il est complété d'un produit technique de **3 527 K€** pour la gestion de 131 169 contrats d'assurance.

La ventilation par domaine d'activité s'établit comme suit :

COTISATIONS en K€	COTISATIONS ACQUISES		Variation
	2012	2013	
Dommages aux biens des particuliers	16 885	19 208	+ 13,77 %
Automobile	6 665	7 285	+ 9,30 %
Dommages aux biens des professionnels	8 344	7 460	- 10,59 %
Responsabilité Civile générale (spécifique)	349	361	+ 3,44 %
Catastrophes naturelles	2 521	2 522	+ 0,04 %
Assurance de personnes	2 564	2 822	+ 10,06 %
Protection juridique	1 579	1 904	+ 20,58 %
Pertes pécuniaires diverses	7 701	10 424	+ 35,36 %
TOTAL	46 608	51 986	+ 11,54 %

La ventilation du portefeuille souligne la forte proportion représentée par la couverture des dommages aux biens des particuliers (37 % de l'activité). Il y a également lieu de souligner les efforts entrepris dans le développement des branches assurances de personnes et protection juridique qui affichent respectivement une progression de 10,06 % et 20,58 %

Une mutuelle du Groupe se distingue par le résultat d'un développement de la branche des pertes pécuniaires concentrée sur les risques de loyers impayés au titre d'une convention passée avec l'APAGL dans le cadre du décret du 23/12/2009.

En 2013, le montant global des prestations et des dotations constituées au titre de l'exercice s'est largement amélioré. Il s'établit à **35 524 K€**, soit **68,33 %** des cotisations acquises (2012 : 85,84 %).



Les charges d'exploitation

Elles représentent le coût des missions et de l'organisation dont est investie la structure du GAMEST au service et pour le compte des mutuelles de l'Union. Charges et investissements répondent aux conditions nécessaires d'une gestion optimisée de la réassurance et de la solvabilité du Groupe. Parmi ceux-ci figure la mise en œuvre d'une gouvernance opérationnelle ayant le pouvoir d'agir en représentation de l'ensemble pour se conformer à l'évolution réglementaire européenne, solution efficace et rassurante pour les activités de l'Union ; la charge annuelle de cette spécificité correspond à **17,94 %** des charges.

Enfin, elles intègrent les dépenses liées à la gestion de la réassurance, de l'encadrement des Sociétés de l'Union et de la mutualisation des services qui leur sont destinés.

En 2013, le coût de fonctionnement de l'Union s'est élevé à **1 335 K€** et représente **2,57 %** de l'encaissement.

Dettes fournisseurs, à la clôture par échéance

RUBRIQUE	30 jours		60 jours		90 jours		120 jours	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Fournisseurs	63 628	75 638					21 399	219 165
TOTAL	63 628	75 638					21 399	219 165

II. - L'ACTIVITE FINANCIERE

Les marchés des actions ont une nouvelle fois été bien orientés en 2013. Le CAC 40 a progressé de 18% sur un an après une progression de 15 % en 2012.

Forte d'un encours de placement en progrès de 55 % à **28 504 K€**, la politique du GAMEST vise à optimiser la poche sécuritaire tout en maintenant les liquidités nécessaires à nos activités.

C'est dans ces conditions que nous avons réalisé un produit financier net comptable de **680 K€** dans le rapport de **2,4 %**, rendement supérieur à l'objectif recherché.

Au 31.12.2013, l'allocation de nos actifs est diversifiée comme suit : **84 %** en valeurs sécurisées (y compris parts de SCPI) et **16 %** en titres dynamiques. En termes de contrepartie, **78 %** du périmètre est investi en supports bénéficiant d'une notation supérieure ou égale à BBB –.

III. - L'ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Le GAMEST n'a effectué aucune activité en matière de recherche et développement sur l'exercice.

Les développements informatiques sont, depuis 2007, à la charge du GIE GIGAM dont le GAMEST est détenteur de 99% du capital.



IV. - RESULTAT DE L'EXERCICE

L'exercice 2013 qui se traduit par une progression significative de notre encaissement et par une sinistralité maîtrisée nous permet :

- de servir une redistribution de **14 030 milliers d'euros** en faveur des mutuelles
- de dégager un résultat net de **1 100 K€** destiné au renforcement des fonds propres du GAMEST.

Ces bons résultats ne doivent néanmoins pas nous faire oublier la fragilité de notre portefeuille qui souffre toujours d'un manque de diversification et la situation contrastée au niveau des résultats des cédantes.

En conclusion de l'exercice 2013, les capitaux propres du GAMEST se confortent de **15 % à 8 666 224€**. La marge de solvabilité régresse de 2 points et représente **155 %** des exigences.

Evolution du résultat des 5 dernières années (en €)

	2009	2010	2011	2012	2013
Capitaux Propres	4 636 104	5 059 096	5 882 304	7 566 242	8 666 224
dont Fonds d'Etablissement	3 100 000	3 100 000	3 400 000	5 060 000	5 060 000
Opérations et résultats de l'exercice					
Résultat technique	459 948	571 345	728 057	- 73 511	1 490 606
Résultat net	422 490	428 997	523 208	36 701	1 099 982
Résultat avant impôts	622 756	668 425	778 270	60 670	1 661 010
Impôts sur les bénéfices	200 266	239 428	255 062	23 969	561 028
Participation au résultat des Mutuelles membres de l'Union	9 450 000	9 850 000	10 450 000	8 000 000	14 029 869
Participation à la provision pour égalisation		- 200 000	+ 200 000		
% participation / cotisations acquises	29 %	29 %	30%	17 %	27%

V. - PERSPECTIVES

L'augmentation de la sinistralité liée aux évènements climatiques, au vol ainsi que l'augmentation de la TVA fragilisent davantage les résultats de l'assurance aux biens.

Dans ce contexte, il nous sera nécessaire d'accentuer la diversification de nos activités tout en réalisant des efforts supplémentaires destinés à maîtriser notre sinistralité et à diminuer nos chargements.

La mutualisation des services et la création de nouvelles fonctions permettront dès 2014 de matérialiser ces objectifs.



VI. - RISQUES

Les activités et l'organisation du groupe évoluent dans un cadre de risques endogènes ou exogènes, d'origine structurelle ou conjoncturelle. Parmi ceux-ci sont à citer :

- les tensions financières et la crise de confiance qui en découle
- le relèvement de la fiscalité
- la perte de pouvoir d'achat qui entraîne une réduction ou une insuffisance de couverture ou encore une tendance à la fraude
- le devenir de la réglementation européenne de solvabilité et l'exigence en capacité de gestion de risque
- l'encadrement intensifié du droit de la consommation et la complexité de son application.

VII. - EVENEMENTS POST-CLOTURE

Il convient de noter qu'aucun événement susceptible de modifier les comptes arrêtés par le Conseil d'Administration n'est survenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

VIII. - CONCLUSION

L'activité commerciale de notre Union a été soutenue et s'est accompagnée de bons résultats techniques.

En 2014 nous devons rester attentifs à ces équilibres tout en renforçant nos capacités à faire face à l'évolution de notre activité.

En 2014 une nouvelle organisation sera mise en place afin de répondre efficacement à ces défis et pour nous permettre d'envisager l'avenir avec sérénité.

Fait à Colmar, le 14 avril 2014
LE DIRECTEUR GENERAL

BILAN AU 31 DECEMBRE 2013 (en €)

ACTIF	EXERCICE 2013			2012
	Montant brut	Amortissement et provisions pour dépréciation	Montant Net	Montant Net
ACTIFS INCORPORELS	223 103	200 095	23 008	50 659
PLACEMENTS				
Immeuble d'exploitation	900 687	18 691	881 996	884 597
Actions et titres cotés	5 579 636	168 754	5 410 882	2 992 578
Actions et autres parts d'autres O.P.C.V.M				
Comptes à terme	12 433 879		12 433 879	5 305 000
Placements dans des entreprises liées	497 500		497 500	498 000
Obligations et autres Revenus fixes	9 099 023		9 099 023	8 391 701
	28 510 725	187 445	28 323 280	18 071 876
PARTS DES REASSUREURS DANS PROV. TECHN.				
Provisions pour primes non acquises	2 082 844		2 082 844	2 472 414
Provisions pour sinistres	14 983 818		14 983 818	14 297 756
Provisions pour Risques en cours	377 506		377 506	480 962
	17 444 168		17 444 168	17 251 132
CREANCES				
Créances nées d'opérations d'assurances acceptées	16 174		16 174	84 589
CC des Cessionnaires débiteurs	148 270		148 270	134 135
CC Cédants débiteurs	3 957 091		3 957 091	10 555 224
Autres créances : Etat, Org. Séc. Soc. et Collectivités				243 041
Débiteurs Divers	138 972		138 972	265 303
	4 260 507		4 260 507	11 282 291
AUTRES ACTIFS				
Autres immobilisations financières	2 405		2 405	2 405
Actifs corporels d'exploitation	129 783	53 495	76 287	44 198
Banque	4 321 073		4 321 073	4 233 604
	4 453 260	53 495	4 399 765	4 280 207
COMPTES DE REGULARISATION				
Coupons courus non échus	290 700		290 700	212 859
Autres comptes	54 858		54 858	15 953
Provision Frais Gestion sin. Ch. Cédantes	1 374 071		1 374 071	1 131 794
Différence s/prix de rembours. à percevoir	16 814		16 814	25 715
	1 736 444		1 736 444	1 386 322
TOTAL GENERAL	56 628 206	441 035	56 187 171	52 322 486

BILAN AU 31 DECEMBRE 2013 (en €)

P A S S I F	EXERCICE 2013	EXERCICE 2012
CAPITAUX PROPRES		
Fond d'Etablissement Constitué	5 060 000	5 060 000
Réserve de capitalisation	194 342	194 342
Réserve pour éventualités diverses	2 311 900	2 275 199
Résultat de l'exercice	1 099 982	36 701
	8 666 224	7 566 242
PROVISIONS TECHNIQUES		
Provisions pour primes non acquises	8 323 347	8 395 868
Provisions pour sinistres	31 048 111	29 916 324
Provisions pour frais Gestion Sinistre	1 374 070	1 131 793
Provisions pour Risques en cours	924 627	1 356 892
Provisions pour égalisation	400 000	400 000
	42 070 154	41 200 877
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	34 369	28 664
AUTRES DETTES		
CC Cessionnaires créditeurs	3 774 683	2 610 289
C.C. cédantes	219 165	21 399
Autres dettes : Personnel	40 704	40 632
Etats, Organismes Séc. Soc. et Collectivités	643 125	145 519
Créanciers divers	306 763	290 523
	4 984 439	3 108 362
COMPTES DE REGULARISATION		
Amortissements différences s/ prix de remboursement	64 188	90 455
Commissions reçues d'avance des Réassureurs	367 796	327 886
	431 984	418 341
TOTAL GENERAL	56 187 171	52 322 486
ENGAGEMENT HORS BILAN		
VALEURS RECUES EN NANTISSEMENT DES REASSUREURS	16 861 897	17 327 095

COMPTE DE RESULTAT (en €)
au 31 DECEMBRE 2013

COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE

		Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes 2013	Opérations nettes 2012
Primes acquises					
Primes émises	+	51 549 423	20 517 655	31 031 768	28 576 181
Variation des primes acquises non émises	-	58 203		58 203	30 901
Prime à annuler	+	- 10 212		-10 212	- 49 747
Variation des primes non acquises	+	72 521	389 570	-317 049	- 1 845 705
Variation provisions pour Risques en cours	+	432 265	103 456	328 809	- 612 883
	+	51 985 794	21 010 681	30 975 114	26 098 748
Produit des placements alloués	+	509 496		509 496	419 927
Autres produits techniques	+	3 527 284		3 527 284	2 774 281
Charges des sinistres					
Prestations et frais payés	-	32 625 651	11 286 701	21 338 949	16 529 280
Variation des Provisions SAP	-	1 131 787	686 062	445 725	6 765 276
	-	33 757 438	11 972 764	21 784 674	23 294 556
Participation aux résultats					
Participation aux bénéfices du Résultat	-	14 029 869		14 029 869	8 000 000
Frais d'acquisition et d'administration					
Frais d'acquisition	-	65 846		65 846	84 866
Frais d'administration	-	52 638		52 638	58 421
Commissions reçues des réassureurs	+		3 320 355	3 320 355	2 944 556
	-	118 484	3 320 355	3 201 871	2 801 269
Autres charges techniques	-	908 616		908 616	873 180
Variation de la provision pour égalisation	-				
Résultat technique de l'assurance non-Vie	+	7 208 167	5 717 562	1 490 606	- 73 511

COMPTE DE RESULTAT (en €)
au 31 DECEMBRE 2013

COMPTE NON TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE

		Opérations 2013	Opérations 2012
Résultat technique de l'assurance Non-Vie	+	1 490 606	- 73 511
Produits non techniques	+		
Produits de placements			
Revenu des placements	+	686 504	518 761
Reprise Provisions pour dépréciation durable	+	138 549	180 137
Profits provenant de la réalisation des placements	+	7 008	23 576
	+	832 060	722 474
Charges des placements			
Dotation pour dépréciation durable	-		23 910
Amortissements des Immeubles	-	18 691	
Perte / Réalisations	-		50 116
Frais de Gestion	-	97 407	68 813
Dotations amort. des diff./prix remboursement	-	36 061	30 998
	-	152 160	173 837
Produits des placements transférés	-	509 496	419 927
Produit exceptionnel	+		5 471
Charge exceptionnelle	-		-
Impôts sur bénéfice	-	561 028	23 969
Résultat de l'exercice	+	1 099 982	36 701

COMPTE TECHNIQUE DETAILLE 2013

	Dommages corporels contrats individuels	Automobile	Dommages aux biens		Catastrophes Naturelles	Responsabilité Civile Générale	P.J. Assistance P.P. Diverses	TOTAL GENERAL
			Particuliers	Profess. Et Agricoles				
Primes et Accessoires émis	2 831	7 288	18 372	7 311	2 442	345	12 960	51 549
Primes à émettre nettes d'annulation Clôture	- 4	- 10	- 25	- 11	- 3	- 0	- 15	- 68
- Primes à émettre nettes Ouverture								
Sous-total (primes nettes)	2 827	7 279	18 347	7 300	2 439	344	12 945	51 481
Prov. Primes non acquises Clôture avec PREC	109	136	4 079	986	439	40	3 459	9 248
Prov. Primes non acquises ouverture	104	142	4 940	1 146	522	57	2 841	9 753
Primes acquises	2 822	7 285	19 208	7 460	2 522	361	12 328	51 986
Autres produits techniques	36	760	1 355	423	182	10	762	3 527
Sinistres payés	1 281	7 465	14 641	2 887	415	11	11 867	38 567
Recours encaissés	-	1 193	996	543	5	-	3 511	6 249
Frais de gestion des sinistres clôture	32	243	665	196	23	0	214	1 374
Frais de gestion des sinistres à l'ouverture	39	243	597	166	11	2	74	1 132
Provisions pour sinistres Clôture	1 104	6 408	17 140	6 798	956	5	14 600	47 012
Provisions pour sinistres Ouverture	1 102	4 959	16 481	6 887	180	33	9 078	38 721
Prévisions de recours à encaisser Clôture	12	966	2 350	1 587	0	-	11 048	15 963
Prévisions de recours à encaisser Ouverture	8	1 052	1 185	1 503	0	-	5 056	8 804
Autre provisions techniques Clôture			100	100	200			400
Autres provisions techniques Ouverture			100	100	200			400
Autres charges de sinistres	154	-	-	-	-	-	154	308
Charges de sinistres	1 425	7 808	13 208	2 200	1 199	- 19	8 179	34 000
Participations aux bénéfices 14 030 K€	1 032	1 081	4 071	3 179	126	147	4 393	14 029
Frais administratifs, d'acquisition et autres charges techniques	141	127	336	130	44	6	242	1 027
Produits des placements alloués	44	40	146	110	6	5	159	509
Primes cédées aux réassureurs	635	4 620	9 698	3 907	1 329	226	103	20 518
Part réass. Dans prestations payées	88	3 854	5 811	1 281	203	5	45	11 287
Part réass. Dans prov. Techniques Clôture	640	3 917	8 544	3 597	697	30	21	17 444
Part réass. Dans prov. Techniques Ouverture	582	2 852	8 999	3 820	900	75	22	17 251
Commissions reçues des réassureurs	279	729	1 610	649	-	37	16	3 320
SOLDE DE REASSURANCE	210	- 1 028	2 733	2 201	1 329	229	43	5 718
RESULTAT TECHNIQUE	92	97	362	283	11	13	391	1 249
Résultat net avant répartition résultat aux cédantes	1 124	1 178	4 433	3 462	137	160	4 784	15 278

Pour mémoire: la variation des frais de gestion 242 k€ restent une charge des cédantes d'où différence avec le compte de résultat.

VALEURS MOBILIERES DETENUES EN FRANCE ET ADMISES EN REPRESENTATION DES PROVISIONS TECHNIQUES

Valeurs estimées conformément aux dispositions de l'Article R 332-19 et R 332-20

DESIGNATION DES VALEURS	VALEUR INSCRITE AU BILAN			VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2013
	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS	VALEUR NETTE	
IMMEUBLE RUE GAMBETTA COLMAR	900 687	18 691	881 996	626 000
	900 687	18 691	881 996	626 000

DESIGNATION DES VALEURS	VALEUR INSCRITE AU BILAN			VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2013
	VALEUR BRUTE	PROVISION POUR DEPRECIATION	VALEUR NETTE	
ALLIANZ	65 538	6 863	58 676	58 676
CARMIGNAC PATRIMOINE	547 453	-	547 453	588 267
CREDIT LYONNAIS TMO DEC86 TSDI	180 036	63 768	116 268	116 267
DNCA INVEST EUROSE 1 CAP.4DEC	482 235	-	482 235	537 315
DNCA RENDEMENT 2017 C FCP	249 791	-	249 791	276 080
DNCA VALUE EUROPE 1	243 774	-	243 774	293 723
EIFFAGE	33 721	15 684	18 037	18 037
ELYSEES PIERRE	860 220	-	860 220	926 887
EXANE PLEIADE	500 000	-	500 000	521 341
GROUP FP FLEXIBLE	489 403	-	489 403	506 809
HSBC ACTIONS France	41 804	5 289	36 515	36 515
HSBC DEV DUR A 3DEC	24 831	924	23 908	23 908
HSBC HOLDINGS	58 268	25 388	32 880	32 880
HSBC VALEUR HT DIV AC FCP3DEC	7 999	1 549	6 450	6 450
ISHARES DAX DE	131 917	-	131 917	148 590
Odco Proactif Europe part A	198 949	-	198 949	203 659
RIVOLI EQUITY FUND	219 481	-	219 481	224 934
ROYAL BK SCOTL 5,50%04 PERP	194 400	25 400	169 000	169 000
SAINT GOBAIN	50 712	19 452	31 260	31 260
SHELCHER PRINCE CT	499 939	-	499 939	503 964
SHELCHER PRINCE HORIZON 2016	499 164	-	499 164	515 197
	5 579 636	164 317	5 415 319	5 739 757

DESIGNATION DES VALEURS	VALEUR INSCRITE AU BILAN			VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2013
	VALEUR BRUTE	PROVISION POUR DEPRECIATION	VALEUR NETTE	
CAT TAUX PROGRESSIF 3 ANS	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000
Livret Associat° Instit	7 819 926	-	7 819 926	7 819 926
CAT 5 ans 3,25%	1 600 000	-	1 600 000	1 600 000
Contrat capitalisation SURAVENIR	2 013 953	-	2 013 953	2 013 953
	12 433 879	-	12 433 879	12 433 879

SE

DESIGNATION DES VALEURS	VALEUR INSCRITE AU BILAN			VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2012
	VALEUR BRUTE	PROVISION POUR DEPRECIATION	VALEUR NETTE	
PARTS GIGAM	497 500		497 500	497 500
	497 500	-	497 500	497 500

VALEURS MOBILIERES DETENUES EN FRANCE ET ADMISES EN REPRESENTATION DES PROVISIONS TECHNIQUES

Valeurs estimées conformément aux dispositions de l'Article R 332-19 et R 332-20

NBRE	CODE	DESIGNATION DES VALEURS	VALEUR INSCRITE AU BILAN			VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2013
			VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	
500 000	PTOTE30E0017	PORTUGAL 3,35% 05 -15	491 750	- 6 759	488 509	504 000
1 000	FR0010788974	LOIRE 4% 16-10-15	500 000	-	500 000	524 550
10 000	FR0011187079	BFCM 4,05% 12-0217	1 000 000	-	1 000 000	1 064 000
5 000	FR0010690024	BFCM 6,10% 08-16 TSR	556 500	14 426	542 074	554 100
442 000	FR0010712935	BPCE 5,75% 130219	492 830	953	491 877	493 493
45	FR0000188781	CIC 5,25%	46 269	921	45 349	47 228
585 000	FR0000188526	CREDIT AGRICOLE 5,40% 02/14	602 600	16 437	586 162	597 519
375 000	FR0010713875	CREDIT AGRICOLE 4%	370 425	- 4 455	374 880	376 538
465 000	FR0010905133	CREDIT AGRICOLE 4,5%	494 063	436	493 627	492 063
429 400	FR0010743096	CREDIT AGRICOLE 6,25% 170419	490 299	1 142	489 157	493 467
200	XS0704870392	FAURECIA 9,375% 11-151216	223 800	9 520	214 280	239 220
49	FR0000188492	SOCIETE GENERALE 5,45%	50 833	1 551	49 282	49 882
455	FR0010375113	STE GENERALE 4,2% 261018	477 220	444	476 776	482 346
120	FR0010520882	STE GENERALE 5, % 1019	131 400	190	131 210	132 000
20	xs0579946436	DEXIA	1 000 000	-	1 000 000	947 450
4	FR0010754663	LVMH 4,375%	214 360	13 163	201 197	202 760
200	FR0010871541	RENAULT 5,625%	205 800	3 093	202 707	219 844
5	FR0010526178	SCHNEIDER 5,375%	250 875	750	250 125	261 983
500	XS0196302425	RWE FINANCE4 5/8% 04 - 14 EMTN	500 000	-	500 000	511 350
1 000 000	FR0117266595	NATEXIS BMT 3006140,00	1 000 000	-	1 000 000	1 189 268
TOTAL OBLIGATIONS COTEES			9 099 023	51 812	9 047 211	9 383 061
SOUS TOTAL R332-19			9 099 023	51 812	9 047 211	9 383 061

RECAPITULATIF DES VALEURS MOBILIERES ET TITRES

DESIGNATION DES VALEURS	PRIX D'ACHAT	CORRECTIONS DE VALEUR/ PROV DEPRECIATION	ESTIMATION D'INVENTAIRE NETTE AU BILAN	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/13	
219 000	IMMEUBLE D'EXPLOITATION	900 687	18 691	881 996	626 000
230 000	ACTIONS	5 579 636	164 317	5 415 319	5 739 757
233 200	FONDS EN DEPOT	12 433 879	-	12 433 879	12 433 879
250 500	PARTIOPATION DANS ENTREPRISE LIEE	497 500	-	497 500	497 500
231 000	OBLIGATIONS COTEES	9 099 023	51 812	9 047 211	9 383 061
TOTAL PLACEMENTS		28 510 724	234 819	28 275 905	28 680 196

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2013

I - FAITS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice, les faits suivants ont concouru à l'évolution des activités et de l'organisation du GAMEST :

- Dans la continuité des travaux de mise en place du dispositif **SOLVA 2**, le GAMEST a poursuivi le développement et la mise en place de l'outil lui permettant de calculer et de suivre son propre capital de solvabilité.
- Trois mutuelles du GAMEST ont fait l'objet d'un plan de redressement suite à leurs résultats de 2012. Il s'agit de la Mutuelle de l'Est, de la Mutuelle de Bourgogne et de la Mutuelle Alsace Lorraine Jura.
- La modification du mode de calcul de la participation basé sur le résultat économique des cédantes a été définitivement actée en décembre 2013, suivant accord obtenu de l'ACPR.
- La démission de Michel VIEL du Directoire en juillet 2013.
- Il a été procédé à la réforme des statuts et de la gouvernance institutionnelle de l'Union, en vue principalement d'organiser l'Union sous forme de société à conseil d'administration et direction générale, réforme entérinée en Assemblée Générale Mixte de l'Union le 23 janvier 2014.

II - INFORMATIONS SUR LES METHODES

Les principes et modes d'évaluation retenus sont ceux définis par le Code des Assurances et lorsque ledit Code ne le prévoit pas, par ceux appliqués par le Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- *permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre*
- *indépendance des exercices*
- *continuité d'exploitation.*

1. – Actifs corporels

Ce poste comprend :

- les logiciels qui font l'objet d'un amortissement annuel d'un tiers

2. – Immobilisations corporelles

Les actifs corporels d'exploitation font l'objet d'amortissements annuels sur le mode linéaire selon les durées suivantes correspondant aux durées d'utilisation des immobilisations :

- agencement, aménagements, installations : 10 ans
- matériel informatique : 3 ans
- mobilier ou matériel de bureau : 4 à 10 ans.

3. – Placements immobiliers

Les immeubles sont inscrits à leur valeur d'achat.

Le GAMEST a tenu compte des nouvelles règles comptables applicables à compter du 1^{er} janvier 2005 en application du règlement C.R.C. N° 2004-06. En ce qui concerne les immeubles, l'approche par composants introduite par le règlement C.R.C. 2002-10 concernant l'amortissement et la dépréciation des actifs a été appliquée de la façon suivante.

Les immeubles ont été décomposés comme suit :

- Inscription du terrain estimé entre 24 % de la valeur des immeubles. Ces terrains n'ont fait l'objet d'aucun amortissement.
- Décomposition des bâtiments selon la règle suivante :
 - Structure : 84.5 % amorti sur 50 ans
 - Electricité : 4.20 % amorti sur 25 ans
 - Menuiseries extérieures : 5.40 % amorti sur 25 ans
 - Chauffage : 3.20 % amorti sur 15 ans.
 - Ravalement : 2.70 % amorti sur 15 ans

4. – Placements financiers

Les placements sont enregistrés à leur prix d'acquisition. Pour les obligations, la différence entre celui-ci et la valeur de remboursement est rapportée au résultat sur la durée restant à courir jusqu'à la date de remboursement.

En fin d'exercice, la valeur de réalisation correspond au dernier cours coté au jour de l'inventaire.

Pour les actions en situation de moins-value durable, une provision pour dépréciation durable est constituée par rapport à la valeur de réalisation.

Pour les obligations, une provision pour dépréciation serait constituée si le débiteur ne serait pas en mesure de respecter ses engagements.

Lorsque l'ensemble des placements autres que les valeurs mobilières à revenus fixes a une valeur de réalisation inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision est constituée pour risque d'exigibilité des engagements techniques. Elle est inscrite au résultat technique et au passif du bilan.

A la clôture de l'exercice 2013, le GAMEST a pu faire une reprise de la provision pour dépréciation des actifs en actions de 138 549 € sur les exercices antérieurs. De ce fait, cette provision ne s'élève plus qu'à 168 754 € au 31.12.2013.

5. – Investissement informatique

L'Union de Réassurance, en 2007, a fait apport à un Groupement d'Intérêt Economique (GIGAM) ses logiciels informatiques développés pour son compte et acquis par ses soins.

Le GAMEST est dorénavant adhérent du GIE GIGAM et bénéficiaire à ce titre de la mise à disposition des versions actualisées desdits logiciels

6. – Frais d'acquisition et d'administration

Les frais d'acquisition enregistrés au 31.12.2013 représentent les charges de souscription des services ADP et PJ ainsi que les charges liées à la participation du GAMEST.

7. – Provision pour primes non-acquises et risques en cours

La provision pour primes non acquises est destinée à constater la part des primes se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime. Elle est calculée prorata temporis.

Une provision pour risques en cours est susceptible d'être constituée. Elle est destinée à couvrir, pour les primes payables d'avance, la charge des sinistres et frais pour la période qui s'écoule entre la date d'inventaire et l'échéance de la prime, pour la part qui n'est pas couverte par la provision pour primes non acquises.

8. – Provisions pour frais de gestion sinistre

La provision pour frais de gestion des sinistres à payer continue d'être constituée dans les provisions techniques au passif du bilan et à l'actif du compte de régularisation pour un montant de **1 374 071 €**.

Cette provision est calculée par chaque Société d'Assurance Mutuelle adhérente sur la base d'une méthode identique retenue au niveau du Groupe mais appliquée sur les chiffres réels et propres au type de gestion de chaque mutuelle. Le GAMEST n'enregistre aucune charge de gestion des sinistres.

Cette provision est en outre calculée sur le volume des sinistres et des frais techniques restant à payer, de même que sur le montant des recours à percevoir. L'assiette d'application de cette provision est limitée à 30 000 euros par sinistre et par recours.

Chaque mutuelle adhérente assume la charge de cette provision dans ses propres comptes.

9. – Provisions pour risques et charges

Le GAMEST a constaté sous forme de provision la totalité de ses engagements de retraite des collaborateurs salariés, elle s'élève au 31.12.2013 à 17 739 €.

Le GAMEST a également constaté au passif une provision pour médailles du travail d'un montant de 16 630 €.

10. – Commissions reçues d'avance des réassureurs

La part de commission versée par le réassureur au titre des primes non acquises au 31.12.2013 est provisionnée au bilan à hauteur de **367 796 €**.

11. – Provisions pour égalisation

Cette provision est destinée à faire face aux charges exceptionnelles afférentes aux opérations garantissant les risques Catastrophes Naturelles et Tempête. La provision pour égalisation s'établit au 31.12.2013 à 400 K€.

12. – Variation des PANE (primes acquises non émises) et des primes à annuler

Le volume des provisions pour PANE est identifié au compte de résultat technique, de même que le total des provisions pour primes à annuler.

La provision constituée est calculée par chaque cédante sur la base moyenne des 3 dernières années de son activité.

13. – Charges

Les charges sont classées par destination selon les méthodes suivantes :

- affectation directe sans application de clés forfaitaires pour les charges directement affectables par destination
- pour les charges ayant plusieurs destinations et celles qui ne sont pas directement affectables, la Société utilise des clés de répartition basées sur des critères quantitatifs objectifs, appropriés et contrôlables. Les principales clés sont les suivantes : masse salariale et effectif.

14. – Réserve de capitalisation

La réserve de capitalisation est une réserve obligatoire créditée du montant des plus-values réalisées sur les cessions des obligations et conservée pour imputation sur d'éventuelles moins-values obligataires. L'objectif de cette réserve de capitalisation est de lisser les résultats enregistrés sur les titres obligataires.

15. – Répartition du résultat en faveur des cédantes

Le mode de calcul de la répartition financière au résultat perçu par les cédantes de l'Union du GAMEST a été modifié suivant décision du Conseil de Surveillance de l'Union réuni le 30 octobre 2013. Plus particulièrement, il a été introduit, dans le mode de répartition, un calcul économique de la participation revenant à chaque cédante au regard de sa contribution au résultat de l'Union. Ce nouveau mode de répartition approuvé par l'ACPR en date du 24 décembre 2013, s'applique, pour la première fois, lors du calcul de la participation financière à percevoir par les cédantes de l'Union au titre de l'arrêté des comptes annuels de l'Union pour l'exercice 2013.

III – PERSPECTIVES – AUTRES INFORMATIONS

Le résultat négatif enregistré par la MUTUELLE DE L'EST au titre de l'exercice 2013 entraîne la constatation de fonds propres négatifs dans cette structure. Afin de rétablir cette situation, un plan de redressement conduit par la GAMEST est mis en place dans cette structure.

Il se traduit par un plan d'économie drastique et par un redressement technique du portefeuille. L'intérêt de nouvelles Mutuelles pour le GAMEST nous conduit également à mener une réflexion sur un renforcement de l'organisation et du contrôle des activités des cédantes pour une mise en place courant 2014.

IV – INFORMATIONS SUR LE BILAN (chiffres en euros)

A) A C T I F

1. – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

RUBRIQUE	AU 31.12.2012	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2013
VALEURS BRUTES				
Logiciels	219 814			219 814
Autres actifs incorporels	3 289			3 289
TOTAL	223 103			223 103

2. – PLACEMENTS IMMOBILIERS

RUBRIQUE	AU 31.12.2012	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2013
VALEURS BRUTES				
Constructions	689 647	16 090		705 737
terrains	194 950			194 950
TOTAL	884 597	16 090		900 687

3. – AUTRES PLACEMENTS

RUBRIQUE	AU 31.12.2012	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2013
VALEURS BRUTES				
Actions cotées	3 299 880	2 347 985	68 229	5 579 636
Actions et parts autres O.P.C.V.M.	-			-
Comptes à terme	5 305 000	13 543 879	6 415 000	12 433 879
Placements dans entreprise liée	498 000	-	500	497 500
Obligations cotées	8 391 701	2 642 312	1 934 990	9 099 023
TOTAL	17 494 581	18 534 176	8 418 719	27 610 038

4. – PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE L'ACTIF

RUBRIQUE	AU 31.12.2012	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2013
PDD	307 303		138 549	168 754
TOTAL	307 303		138 549	168 754

5. – ACTIFS CORPORELS D' EXPLOITATION

RUBRIQUE	AU 31.12.2012	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2013
VALEURS BRUTES				
Matériel informatique	26 412	5 796		32 208
Mobilier Matériel Colmar	56 525	39 400		95 925
Agenc. Aménag. Colmar	1 650			1 650
TOTAL	84 587	45 196		129 783

6. – AMORTISSEMENTS

RUBRIQUE	AU 31.12.2012	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2013
Logiciels	172 444	27 651		200 095
Immobilier		18 691		18 691
Matériel informatique	22 270	4 227		26 497
Mobilier Matériel Colmar	18 118	8 880		26 998
TOTAL	212 832	59 449		272 282

7. – PROVISIONS TECHNIQUES DES REASSUREURS

RUBRIQUE	AU 31.12.2012	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2013
Part dans PNA	2 472 414		389 570	2 082 844
Part dans les SAP	14 297 756	686 062		14 983 818
Part dans Provision pour Risques en cours	480 962		103 456	377 506
TOTAL	17 251 132	686 062	493 026	17 444 168

8. – CREANCES

RUBRIQUE	AU 31.12.2012	AU 31.12.2013	JUSQU'A 1 AN	DE 1 à 5 ANS
Créances nées d'opérat. d'assurance	84 589	16 174	16 174	–
C.C. des Cessionnaires	134 135	148 270	148 270	–
C.C. des Cédantes	10 555 223	3 957 091	3 957 091	–
Etat organismes S.S.	243 041			–
Débiteurs divers	265 303	138 972	138 972	–
TOTAL	11 282 291	4 260 507	4 260 507	–

9. – COMPTE DE REGULARISATION ACTIF

RUBRIQUE	AU 31.12.2012	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2013
Coupons courus non échus	212 859	290 700	212 859	290 700
Provisions frais de gestion de sinistre	1 131 794	242 277		1 374 071
Différence s/prix remb. à percevoir	25 715	1 795	10 696	16 814
Autres comptes (GCA)	10 568	14 248		24 816
Chges constat. d'avance	5 385	30 042	5 385	30 042
TOTAL	1 386 321	579 062	228 940	1 736 444

B) P A S S I F

1. – CAPITAUX PROPRES

RUBRIQUE	AU 31.12.2012	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2013
Fonds d'établissement	5 060 000			5 060 000
Réserve de capitalisation	194 342			194 342
Réserve pour éventualités diverses	2 275 199	36 701		2 311 900
Résultat de l'exercice	36 701	1 119 689	36 701	1 119 689
TOTAL	7 566 242	1 156 390	36 701	8 685 931

2. – PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES

RUBRIQUE	AU 31.12.2012	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2013
Provisions pour primes non acquises	8 395 868		72 521	8 323 347
Provisions pour sinistres à payer	38 719 798	8 291 721		47 011 519
Prévision de recours à encaisser	- 8 803 474	- 7 159 935		- 15 963 409
Provisions pour frais gestion Sinistre	1 131 793	242 277		1 374 070
Provisions pour Risques en cours	1 356 892		432 265	924 627
Provisions pour égalisation	400 000			400 000
TOTAL	41 200 877	1 374 063	504 786	42 070 154

Les provisions pour sinistres à payer au 31.12.2013 ont été complétées de la provision relative aux sinistres des Sociétés de l'Union antérieurs à leur date d'adhésion au GAMEST et ce en vertu de la caution solidaire apportée par l'Union. Cette inscription s'est faite en contrepartie du reversement au GAMEST des provisions correspondantes par les Mutuelles concernées, complétées par les éventuels nantissements de leurs précédents réassureurs. Les provisions pour sinistres à payer tiennent également compte **d'un boni de 2 092 768 €**.

3. – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

RUBRIQUE	AU 31.12.2012	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2013
Provisions pour IFC	14 592	3 147		17 739
Provisions médailles travail	14 072	2 558		16 630
TOTAL	28 664	5 705		34 369

4. – ETAT DES DETTES

RUBRIQUE	AU 31.12.2012	AU 31.12.2013	JUSQU'A 1 AN	DE 1 à 5 ANS
C.C. des Cessionnaires	2 610 289	3 774 683	3 774 683	–
C.C. des Cédantes	21 399	219 165	219 165	–
Autres dettes – Personnel	40 632	40 704	40 704	–
Etat, Org. S.S., Coll. Publ.	145 519	643 125	643 125	–
Créditeurs divers	290 523	306 763	306 763	–
TOTAL	3 108 362	4 984 439	4 984 439	–

5. – DETTES FOURNISSEURS A LA CLOTURE PAR ECHEANCE

RUBRIQUE	30 jours	60 jours	90 jours	120 jours
Fournisseurs	75 638			219 165
Fournisseurs d'immob.				
TOTAL	75 638			219 165

6. – COMPTES DE REGULARISATION

RUBRIQUE	AU 31.12.2012	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2013
Amortiss. différences s/ prix de rembours.	90 455	30 340	56 607	64 188
Commissions reçues d'avance du Réassur.	327 886	367 796	327 886	367 796
TOTAL	418 341	398 136	384 493	431 984

7. – ENGAGEMENTS HORS BILAN

– Engagements reçus :

- valeurs reçues en nantissement des réassureurs : **16 861 897 €**

- **Engagements donnés** : au titre du traité de réassurance entre l'Union et ses cédantes, le GAMEST est caution solidaire envers ses cédantes.

V – INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT (chiffres en euros)

1. – VENTILATION DES PRIMES ACQUISES

RUBRIQUE	AU 31.12.2012	AU 31.12.2013
Primes émises	49 870 373	51 549 423
Variation des P.N.A.	- 2 267 357	72 521
Variation des PANE	30 901	- 58 203
Variation primes à annuler	- 49 747	- 10 212
Variation des provis. pour risques en cours	- 975 949	+ 432 265
Primes acquises	46 608 221	51 985 794

Les primes d'assurance sont relatives à des émissions souscrites en France.

2. – VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DE PLACEMENT

RUBRIQUE	AU 31.12.2012	AU 31.12.2013
PRODUITS		
Revenu des placements (coupons)	518 761	686 504
Profits de réalisation des placements	23 576	7 008
Reprise Provisions p/ dépréciation durable	180 137	138 549
TOTAL	722 474	832 060
CHARGES		
Dotation provision dépréciation durable	-	
Amortissements des immeubles		18 691
Perte s/réalisation	50 116	
Frais externes de gestion s/placements	68 813	97 407
Dotation sur dépréciation s :Val mobilières	23 910	
Dotations amortis. des diff. s/ prix remb.	30 998	36 061
TOTAL	173 837	152 160

3. – VENTILATION PAR DESTINATION DES FRAIS GENERAUX ET DES DOTATIONS

RUBRIQUE	AU 31.12.2012	AU 31.12.2013
Frais de sinistre	278 958	307 677
Frais d'administration	58 421	52 638
Frais d'acquisition	84 866	65 846
Autres charges techniques	873 180	908 616
Participation aux bénéf. s/Résultat	8 000 000	14 029 869
Participation prov. égalisation	-	
TOTAL	9 295 425	15 364 646

4. – EFFECTIF

EFFECTIF	AU 31.12.2012	AU 31.12.2013
Directeur Général	1	1
Mandataires sociaux	4	3
Cadres	4	4
Employés	3	3
TOTAL	12	11

5. – REMUNERATION DES SALAIRES ET DES MEMBRES DE L'ORGANE DE DIRECTION

NATURE	AU 31.12.2012	AU 31.12.2013
Salaires bruts	320 088	323 413
Charges sociales	136 934	137 998
Taxe sur salaires	32 569	33 131
Indemnité mandat membres du Directoire	129 600	113 400
TOTAL	619 191	607 942

Le nombre d'heures bénéficiant du droit individuel à la formation au 31.12.2013 s'établit à 343 heures. En 2013 les salariés ont pu bénéficier de 89 heures de formation.

6. – VENTILATION DES 3 DERNIERS EXERCICES DE LA CHARGE DES SINISTRES ET DES PRIMES ACQUISES

en K€	ANNEE DE SURVENANCE				
	2009	2010	2011	2012	2013
2011					
Sinistres payés	19 727	18 713	11 711		
Provisions au 31.12	2 186	4 166	8 744		
Charges de sinistres	21 913	22 879	20 455		
Primes acquises	32 387	32 820	34 999		
% S/P	67,66%	69,71%	58,44%		
2012					
Sinistres payés	21 813	19 832	20 041	19 529	
Provisions au 31.12	603	2 134	2 903	20 553	
Charges de sinistres	22 416	21 966	22 944	40 082	
Primes acquises	32 387	32 820	34 999	46 608	
% S/P	69,21%	66,93%	65,56%	85,84%	
2013					
Sinistres payés	21 736	20 758	21 531	32 714	16 400
Provisions au 31.12	540	1 142	1 338	6 153	19 124
Charges de sinistres	22 276	21 900	22 869	38 867	35 524
Primes acquises	32 387	32 820	34 999	46 608	51 986
% S/P	68,78%	66,73%	65,34%	83,39%	68,33%

COMPTES COMBINÉS 2013

des sociétés d'assurance mutuelle de l'Union

Le Groupe des Assurances Mutuelles de l'Est est formé des sociétés d'assurance mutuelle suivantes :

- **GAMEST**
6 boulevard de l'Europe – BP 3169
68063 MULHOUSE Cedex
- **MUTUELLE DE L'EST "La Bresse Assurances"**
8 avenue Louis Jourdan – BP 158
01004 BOURG EN BRESSE
- **MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA**
6 boulevard de l'Europe – BP 3169
68063 MULHOUSE Cedex
- **MUTUELLE D'ASSURANCE DE LA VILLE DE COLMAR**
5 rue Etroite
68000 COLMAR
- **GIE GIGAM**
6 boulevard de l'Europe - BP 3169
68063 MULHOUSE CEDEX
- **LA BRESSE Courtage**
BP 158
01000 BOURG EN BRESSE
- **MUTUELLE D'ASSURANCE SOLIDAIRE**
39 rue du Jourdil
74960 CRAN GEVRIER
- **MUTUELLE DE BOURGOGNE**
32 rue de la Préfecture
21000 DIJON
- **JURASSURANCE COURTAGE**
305 boulevard Jules Ferry
39000 LONS LE SAUNIER
- **ESTASSUR COURTAGE**
16 rue Stanislas
68000 COLMAR



RAPPORT DE GESTION du GROUPE DES ASSURANCES MUTUELLES DE L'EST formé des Sociétés d'Assurance Mutuelle de l'Union de Réassurance

Une activité soutenue

Dans l'ensemble les cédantes ont fait preuve de dynamisme commercial même si la Mutuelle de Bourgogne et à un degré moindre la Mutuelle de l'Est ont connu des difficultés dans ce domaine du fait de l'application des plans de redressement.:

- **La Mutuelle Alsace Lorraine Jura** a continué sa politique de diversification et a enregistré une augmentation de 12.73% de ses cotisations acquises qui s'établissent à **29 223 K€** au 31/12/2013.
- **La Mutuelle de l'Est – La Bresse Assurances** a connu un développement mesuré de ses affaires générant un encaissement de **17 729 K€** en augmentation de **2,70 %** mais sans modifier son exposition aux risques.
- **La Mutuelle d'Assurance de la Ville de Colmar**, tout en privilégiant la diversification de ses activités a vu ses cotisations progresser de **7,76 %** à **2 154 K€**.
- **La Mutuelle d'Assurance Solidaire**, rencontre toujours des difficultés à promouvoir ses offres de services même si l'on constate une recrudescence de l'activité dont les résultats devraient surtout être visibles en 2014. Son encaissement s'élève à **137 K€**.
- **La Mutuelle de Bourgogne**, a particulièrement souffert du plan de redressement en place et voit son portefeuille diminuer de 24,14% pour un encaissement de **2 265 K€**.

Les autres produits d'exploitation sont constitués des frais d'établissement des contrats d'assurance ainsi que des ressources générées par les autres activités annexes des structures du groupe. Ils s'élèvent à **5 145 K€**, en progression de **28 %**.

Une sinistralité contenue

Les Mutuelles du GAMEST restent particulièrement exposées aux risques dommages du particulier ce qui rend leurs résultats fragiles et nécessite une grande vigilance technique de leur part.

Les cédantes du GAMEST ont relativement été épargnées par les sinistres incendie et événements climatiques en 2013. De ce fait notre sinistralité a connue une forte amélioration (S/P 68 %) même s'il n'en a pas été de même pour toutes les cédantes. Ainsi la Mutuelle de Bourgogne et la Mutuelle de l'Est ont une nouvelle fois souffert du manque de diversité de leur activité.

Sur le plan financier l'année peut être qualifiée de satisfaisante avec un produit net rendu de **1 311 K€**.



Des résultats en amélioration

Au GAMEST, l'année 2013 marque le retour à de résultats techniques en adéquation avec nos attentes après une année 2012 fortement dégradée.

Les charges (hors frais de gestion des sinistres) de fonctionnement et de développement des structures du Groupe atteignent **14 000 K€** en légère diminution et contenues à **23,57%** par rapport à 2012 (**24,81 %**). Elles font l'objet de toutes les attentions afin d'en diminuer l'impact notamment par la mutualisation des moyens et des services mis à la disposition des différentes structures.

Le résultat net combiné part groupe s'établit en 2013 avec un bénéfice de **1 075 K€ (2012 : perte de 3 945 k€)**.

Les entités sociales du GAMEST, de la MALJ et de la MAVIC publient un résultat positif alimentant leurs fonds propres respectivement de **1 100 K€, 1 384 k€ et 235 K€**.

La Mutuelle de l'Est la Bresse, la Mutuelle d'Assurance Solidaire et la Mutuelle de Bourgogne enregistrent quant à elles des pertes respectivement de **1 454 K€, 61 K€, et 106 K€**.

Suite à ces résultats d'exploitation, les fonds propres de la Mutuelle de l'Est se sont retrouvés en négatif entraînant pour 2014 la mise en place d'un nouveau plan de redressement conduit par la Direction du GAMEST. Il se traduit par un renforcement de la surveillance du portefeuille et par un plan drastique d'économie ayant pour objectif un retour à la rentabilité des activités dès 2015.

Les fonds propres du GAMEST se renforcent de **15 % à 8 666 K€**. Le Conseil d'Administration a décidé de doubler le montant normalement alloué lors des années précédentes aux fonds propres afin de compenser l'absence de renforcement de ces derniers en 2012.

Ainsi les fonds propres des combinés part Groupe se bonifient de 5,47 % à **16 333 K€**.

Evènements post-clôture

Il convient de noter qu'aucun événement susceptible de modifier les comptes arrêtés par le Conseil d'Administration n'est survenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

Une cohésion de groupe

Si l'année 2013 peut être qualifiée de bonne année pour le GAMEST, elle met néanmoins en lumière des difficultés dans la gestion de certaines cédantes.

Ce constat ainsi que l'adhésion programmée de nouvelles structures nous conduisent à renforcer les règles de gouvernance et à accentuer nos efforts en matière de contrôle et de mutualisation des moyens et des ressources afin de consolider l'activité de notre Groupe et de lui permettre d'aborder l'avenir sereinement.

Vincent ZWENGER
Directeur Général

Benoît STURNY
Président du Conseil d'Administration

Analyse au niveau des comptes combinés du GAMEST
Chiffres en K€

1 – EXIGENCE DE MARGE**A – Par rapport aux cotisations**

Cotisations émises	51 469		
Cotisations acquises	51 940 =		
Montant le plus élevé	51 940	x 0,18	<u>9 349</u>
			TOTAL 1
			9 349

B – Par rapport aux sinistres

Sinistres payés période de référence	88 799		
+ Provisions pour sinistres fin de période	33 378		
– Provisions pour sinistres début de période	<u>23 050</u>		
Charge de sinistres période	99 127		
	Charge annuelle moyenne	33 042	x 0,26 =
			<u>8 591</u>
			TOTAL 2
			8 591

$\frac{\text{Charges de sinistres nettes de cessions}}{\text{Charges de sinistres brutes de cessions}} = \frac{55\,563}{99\,127} = 56,05\%$

Exigence minimale de marge : 56,05 % du total le plus élevé

5 240

2 – ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'EXIGENCE MINIMALE DE MARGE

Fonds d'établissement constitués	7 999	
Réserves non engagées	7 259	
Résultat de l'exercice	1 075	
Éléments incorporels au Bilan	-2 778	
	TOTAL 1	13 555
Rappel de cotisations variables au titre de l'exercice	2 620	
	TOTAL 2	16 175

La marge de solvabilité en 2013

- Les éléments incorporels relatifs aux investissements informatiques sont substantiellement réduits suite à l'apport en nature des logiciels du GAMEST après constitution le 9 mars 2007 du GIE GIGAM en charge de la gestion et des investissements futurs. Le GAMEST dispose dorénavant de l'application des systèmes et de leur évolution au travers d'une redevance annuelle au GIE.
- Le rappel de cotisations prévu au titre de l'article R 334.3 du Code des Assurances n'est pas nécessaire à l'obtention de la marge. Ce rappel éventuel s'élèverait à 2 620K€ et son application se traduirait par un appel complémentaire de cotisations de 5,4 %.
- La marge obtenue au niveau du Groupe représente, en 2013, **259 %** de la marge exigée, hors rappel de cotisation.

Analyse au niveau des comptes combinés au GAMEST
Chiffres en K€

		PROVISIONS TECHNIQUES				AUTRES ENGAG. REGLEM.	TOTAL
		UNION EUROPEENNE			HORS U.E.		
		TRANSPORT	AUTRES AFF. DIR.	ACCEPT.			
PROV. TECHNIQUES DES CONTRATS L 441-1	01						
PROV. D'ASS. VIE DES AUTRES CONTRATS	02						
PROV. POUR PRIMES NON ACQUISES	03			8 324		8 324	
PROV. POUR RISQUES EN COURS	04			925		925	
PROV. POUR SINISTRES A PAYER	05			33 474		33 474	
PROV. MATHEMATIQUES (NON-VIE)	06						
PROV. POUR PARTICIPATION AUX BENEFIC.	07						
PROV. POUR EGALISATION	08			400		400	
PROV. POUR RISQUE D'EXIGIBILITE	09						
AUTRES PROVISIONS TECHNIQUES	10						
RESERVE DE CAPITALISATION	11						
ENGAG. ENVERS INSTITUTIONS PREVOYANCE	12						
DETTES PRIVILEGIEES	13			2 636		2 636	
DEPOTS DE GARANTIE	14						
RES.D'AMORT.EMPR./RES.POUR CAUTIONN.	15						
TOTAL DES PASSIFS REGLEMENTES (A)	17			45 759		45 759	
CREANCES SUR CCR ET FONDS (R332-3-4)	19						
AVANCES SUR CONTRATS (R332-4)	20						
PRIMES OU COTISATIONS (R332-4)	21						
VALEURS CONTRATS A CAP. VAR. (R332-5)	22						
FRAIS D'ACQUISITION VIE (R332-35)	23						
PRIMES NON-VIE (R332-6 ET R332-7)	24						
FRAIS D'ACQUISITION NON-VIE (R332-6)	25						
CREANCES SUR REASSUREURS (R332-7)	26						
AVANCES SUR TRANSPORTEURS (R332-7-1)	27						
CREANCES SUR CEDANTS (R332-8)	28						
ACTIFS MENTIONNES A L'ART. R332-9	29						
RECOURS ADMIS	30						
DIVERS (A DETAILLER)	31						
VAL.COUVR.ENGAG.ENVERS INST.PREVOYANCE	32						
CREANCES SUR DEPOSANTS (R332-10)	33						
VALEURS DEPOSEES EN CAUTIONNEMENT	34						
TOTAL ACTIFS ADMISSIBLES DIVERS (B)	36						
BASE DE DISPERSION VISEE R332-3(A-B)	38			45 759		45 759	
PLACEMENTS (1° à 12° DE R332-2)	40			40 331		40 331	
DEPOTS (13° DE R332-2)	41			3 673		3 673	
INTERETS COURUS PLACEMENTS R332-2	42			459		459	
CREANC. GARANT. SUR REASS. (R332-3-3)	43			18 988		18 988	
PLACEMENTS ET ASSIMILES (L.40 A 43)	44			63 461		63 461	

BILAN COMBINE AU 31 DECEMBRE 2013

ACTIF
Chiffres en K€

	2013	RAPPEL 2012
- ACTIFS INCORPORELS	2 778	2 619
- PLACEMENTS DES ENTREPRISES D'ASSURANCE	40 331	31 558
- Terrains et constructions	3 970	3 456
- Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation		
- Autres placements	36 361	28 102
- PART DES CESSIONNAIRES ET RETROCESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES	18 192	19 381
- CREANCES NEES DES OPERATIONS D'ASSURANCE OU DE REASSURANCE	3 940	6 169
- AUTRES CREANCES	501	854
- AUTRES ACTIFS	7 000	7 380
- Autres immobilisations financières.....	2	2
- Immobilisations corporelles	960	876
- Autres (banque – trésorerie).....	6 037	6 502
- COMPTES DE REGULARISATION - ACTIF	1 569	1 520
- Frais d'acquisition reportés.....	986	1 014
- Autres	583	506
TOTAL DE L'ACTIF	74 312	69 480

BILAN COMBINE AU 31 DECEMBRE 2013

PASSIF

Chiffres en K€

	2013	RAPPEL 2012
- CAPITAUX PROPRES	16 333	15 485
- Capital social ou fonds équivalents	7 999	7 996
- Primes		
- Réserves et résultat combinés	8 334	7 489
- Autres		
<i>Dont intérêts des minoritaires</i>		269
- INTERETS MINORITAIRES	284	
- PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES	43 122	44 137
- Provisions techniques vie		
- Provisions techniques non vie	43 122	44 137
- PROVISIONS TECHNIQUES EN UC		
- PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	624	561
- DETTES NEES DES OPERATIONS D'ASSURANCE OU DE REASSURANCE	6 491	3 848
- AUTRES DETTES	7 018	4 999
- COMPTES DE REGULARISATION - PASSIF	440	450
- DIFFERENCES DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	74 312	69 480

ENGAGEMENTS HORS BILAN

- Engagements reçus :

valeur reçue en nantissement des réassureurs :

18 988 K€

COMPTE DE RÉSULTAT COMBINÉ AU 31 DECEMBRE 2013

Chiffres en K€

COMPTE DE RESULTAT	Activité Assurance non vie	Activité Assurance vie	Autres activités	Total 2013	RAPPEL 2012
Primes émises	51 423			51 423	49 852
Variations des primes non acquises	517			517	- 3 243
Primes acquises	51 940			51 940	46 608
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités			1 004	1 004	352
Autres produits d'exploitation	5 145			5 145	4 028
Produits financiers nets de charges	1 311		1	1 312	2 317
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION COURANTS	58 395		1 005	59 400	53 305
Charges des prestations d'assurance	-35 980			- 35 980	- 42 355
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	-6 234			- 6 234	- 1 068
Charges des autres activités			- 1 383	- 1 383	- 791
Charges de gestion	- 14 000			- 14 000	- 13 227
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION COURANTES	- 56 213		- 1 383	-57 596	- 57 442
RESULTAT DE L'EXPLOITATION COURANTE	2 182		- 378	1 804	- 4 137
Autres produits nets	1			1	2
Résultat exceptionnel	-78		12	-66	304
Impôt sur les résultats	-645		1	-644	- 114
RESULTAT NET	1 460		- 365	1 095	- 3 945
Dotations amortissement écart d'acquisition				-5	
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE DES COMBINES	1 460		- 365	1 090	- 3 945
Intérêts minoritaires				15	
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)				1 075	- 3 945

ANNEXE AUX COMPTES COMBINÉS DE L'EXERCICE 2013

I. FAITS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice, les faits suivants ont concouru à l'évolution des activités et de l'organisation du GAMEST :

- Dans la continuité des travaux de mise en place du dispositif **SOLVA 2**, le GAMEST a poursuivi le développement et la mise en place de l'outil lui permettant de calculer et de suivre son propre capital de solvabilité.
- Trois mutuelles du GAMEST ont fait l'objet d'un plan de redressement suite à leurs résultats de 2012. Il s'agit de la Mutuelle de l'Est, de la Mutuelle de Bourgogne et de la Mutuelle Alsace Lorraine Jura.
- La modification du mode de calcul de la participation basé sur le résultat économique des cédantes a été définitivement actée en décembre 2013, suivant accord de l'ACPR.
- La démission de Michel VIEL du Directoire en juillet 2013
- Il a été procédé à la réforme des statuts et de la gouvernance institutionnelle de l'Union, en vue principalement d'organiser l'Union sous forme de société à conseil d'administration et direction générale, réforme entérinée en Assemblée Générale Mixte de l'Union le 23 janvier 2014.

II. INFORMATION SUR LE CHOIX DES METHODES

1. Référentiel comptable

Les comptes combinés du GAMEST sont établis conformément à l'arrêté du 17 janvier 2001, portant homologation du règlement n° 2000-05 du 7 décembre 2000 du Comité de Réglementation comptable relatif aux règles de consolidation et de combinaison des entreprises régies par le Code des Assurances, complété de l'avis C.N.C. n° 00-18 du 20 octobre 2000 relatif à la combinaison ainsi que des différents avis du comité d'urgence relatifs à l'application de cet arrêté. A défaut, s'applique le règlement n° 99-02 du CRC relatif au plan comptable général.

Les comptes combinés du GAMEST sont établis, conformément aux principes comptables généraux applicables en France aux entreprises d'assurance et aux méthodes d'évaluation mentionnées en section III du règlement énoncé ci-dessus.

2. Méthode de combinaison/consolidation

Une combinaison par agrégation est réalisée pour les sociétés d'assurance mutuelle ; le fonds d'établissement correspond au cumul de ces sociétés.

Les sociétés contrôlées de manière exclusive sont considérées par la méthode de l'intégration globale. Le contrôle exclusif résulte de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote à l'assemblée.

III. INFORMATION SUR LE PÉRIMÈTRE DE COMBINAISON

La présente combinaison est établie entre :

- Le GAMEST, Union de Réassurance
- et les **MUTUELLES ADHERENTES** et leurs filiales :
 - la MUTUELLE DE L'EST "La Bresse Assurances" dont le siège social est à 01004 BOURG EN BRESSE – 8 avenue Louis Jourdan et sa filiale, la Sàrl BRESSE COURTAGE dont le siège social est à 01004 BOURG EN BRESSE – 8 avenue Louis Jourdan
 - la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA dont le siège social est à 68100 MULHOUSE – 6 boulevard de l'Europe et ses filiales : la Sàrl JURASSURANCE Courtage dont le siège est à 39000 LONS LE SAUNIER – 305 rue Jules Ferry et la Sàrl ESTASSUR Courtage dont le siège social est à 68000 COLMAR - 16 rue Stanislas
 - la MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE COLMAR dont le siège social est à 68000 COLMAR – 5 rue Etroite
 - le GIE GIGAM dont le siège social est à 68100 MULHOUSE – 6 boulevard de l'Europe.
 - la MUTUELLE D'ASSURANCE SOLIDAIRE dont le siège social est à 74960 CRAN GEVRIER – 39 rue du Jourdil.
 - La MUTUELLE DE BOURGOGNE dont le siège social est à 21000 DIJON – 32 rue de la Préfecture

IV. INFORMATIONS SUR LES MÉTHODES ET RÈGLES D'ÉVALUATION

Les principes et modes d'évaluation retenus sont ceux définis par le Code des Assurances et lorsque ledit Code ne le prévoit pas, par ceux appliqués par le Plan Comptable Général.

1. Immobilisations incorporelles

- Ce poste comprend :
 - le coût des "pas-de-porte »,
 - le coût des portefeuilles figurant au bilan pour leur coût d'achat. Si à la clôture de l'exercice, la valeur du portefeuille est inférieure au prix de reprise, une provision est constituée.
La valorisation du fonds Estassur dans les comptes combinés a été basée sur des données prévisionnelles tenant compte à la fois d'une évolution du Chiffre d'affaire et de la réorganisation de la structure;
 - le coût des logiciels informatiques
- Le mode de calcul des amortissements des logiciels n'est pas identique dans les comptes du GIGAM ou des mutuelles. En effet :
 - les progiciels et matériels informatiques des mutuelles sont amortis sur une durée de 3 ans
 - les logiciels du GIGAM sont amortis sur 5 ans.

Cette divergence s'explique par la nature des logiciels concernés et leurs durées de vie.
- Le coût d'achat des portefeuilles est comparé à la valeur portefeuille des contrats d'origine encore en vigueur au 31/12/2013, la dépréciation correspondant à l'écart.

- Le fonds commercial comprend :
 - un écart d'évaluation de 906 k€ permettant de constater la juste valeur des portefeuilles existants à la date d'entrée dans le groupe
 - un écart d'acquisition de 24 k€ amorti sur une durée raisonnable qui correspond à 5 ans à compter de 2013.

2. Placements immobiliers

Les règlements du comité de la Réglementation Comptable CRC n) 2002-10 relatifs à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et les règlements CRC n° 2004-06 relatifs à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, sont appliqués depuis le 1er janvier 2005.

Les nouveaux principes généraux et modalités d'application ont été appliqués en ce qui concerne :

- l'approche par composants qui consiste à différencier les éléments constitutifs d'un actif lorsque ceux-ci ont des durées ou des rythmes d'utilisation différents de l'immobilisation dans son ensemble
- les durées d'amortissement qui sont déterminées en fonction de la durée économique estimée du bien.

Pour l'ensemble des actifs immobiliers, il a été défini les composants et les durées d'amortissement suivants :

Composants	Durées retenues linéaires
Structure / gros œuvre	50 à 120 ans
Façades / Toitures	30 ou 35 ans
Installations Générales et Techniques	25 ans
Agencements	15 ans

La valeur de réalisation des immeubles est déterminée à partir d'expertises quinquennales.

3. Autres Placements

Les placements sont enregistrés à leur prix d'acquisition. Pour les obligations, la différence entre celui-ci et la valeur de remboursement est rapportée au résultat sur la durée restant à courir jusqu'à la date de remboursement.

En fin d'exercice, la valeur de réalisation correspond au dernier cours coté au jour de l'inventaire.

Pour les actions en situation de moins-value durable, une provision pour dépréciation durable est constituée par rapport à la valeur de réalisation.

Pour les obligations, une provision pour dépréciation serait constituée si le débiteur ne serait pas en mesure de respecter ses engagements.

La zone euro traverse une crise liée à la dette souveraine dans plusieurs pays à cause de l'accumulation de déséquilibres financiers, budgétaires et économiques excessifs.

S'ajoute à cette crise, une croissance économique déportée vers les pays émergents qui est de nature à complexifier le retour aux équilibres budgétaires et rendent les banques très frileuses dans leur rôle de soutien aux entreprises.

Les conséquences pour l'activité financière du GAMEST sont ressenties au niveau des investissements en "taux" que nous privilégions mais dont le rendement s'amenuise, aussi au niveau de nos placements actions, marché sur lequel nous prenons de la distance suite aux dépréciations enregistrées depuis 2008. Quant à notre exposition aux dettes souveraines, elle est limitée au Portugal pour un montant de 497 K€.

4. Investissement informatique

L'Union de Réassurance n'est plus détentrice des logiciels informatiques développés pour son compte et acquis par ses soins.

Cette charge est désormais transférée au GIE GIGAM constitué à cet effet en 2007.

Dans le cadre des conventions passées avec le GIE GIGAM, les logiciels sont mis à la disposition des Sociétés d'assurance mutuelle adhérentes moyennant une redevance annuelle adaptée à la configuration de leurs équipements.

5. Créances

Les créances sont inscrites à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque leur valeur recouvrable est inférieure à leur valeur nette comptable.

Les créances nées d'opérations d'assurance regroupent principalement les soldes débiteurs des comptes des assurés ainsi que les primes acquises et non émises.

6. Autres actifs

Les autres actifs se composent principalement des immobilisations corporelles d'exploitation. Les actifs corporels d'exploitation sont inscrits à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement annuel selon des durées variant de 4 à 10 ans.

7. Comptes de régularisation actif et passif

Les postes comptes de régularisation actif et passif se composent principalement des intérêts et loyers courus non échus, des frais d'acquisition reportés, des charges constatées d'avance et régularisations diverses.

8. Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition sont reportés de manière identique aux primes.

9. Réserve de capitalisation

Cette réserve est classée dans les fonds propres combinés du Groupe. Les dotations et reprises des Mutuelles à la réserve de capitalisation sont annulées par résultat dans les comptes combinés.

10. Provisions techniques

Les provisions sont déterminées en brut de réassurance, la part à la charge des réassureurs figurant à l'actif.

Provisions pour primes non acquises

La provision pour primes non acquises constate, pour l'ensemble des contrats en cours, la part des cotisations émises et restant à émettre qui se rapporte à la période comprise entre la date prochaine échéance de cotisation ou à défaut le terme du contrat.

Provisions pour sinistre

Ce sont des provisions correspondant à la valeur estimative des dépenses en principal et en frais tant internes qu'externes, nécessaires au règlement de tous les sinistres survenus et non payés.

Les prévisions de recours sont estimées en fonction du degré de recouvrabilité.

Une provision de gestion est destinée à couvrir les frais futurs liés aux sinistres en suspens. Cette provision tient compte des coûts internes du Groupe.

Autres provisions techniques

- ◆ *Provisions pour risques en cours*

Le calcul est effectué par méthode statistique globalement pour chaque catégorie d'assurance. Elle représente les pertes futures, c'est-à-dire la part des sinistres frais de gestion inclus qui excède la fraction de prime reportée sur l'exercice suivant et les exercices ultérieurs.

- ◆ *Provisions d'égalisation*

Les provisions d'égalisation, destinées à faire face aux fluctuations de la sinistralité afférentes à certains risques ont été dotées à hauteur de 200 K€ au titre du risque **Catastrophes Naturelles** au cours de l'exercice 2005

La provision constituée en 2006 et 2007 au titre du risque **Tempête** et reprise en 2010 suite aux événements climatiques a été reconstituée au 31/12/2012 à hauteur de 200 K€.

- ◆ *Provisions pour Risques d'Exigibilité*

Destinée à faire face aux engagements dans le cas de moins-values latentes des actifs mentionnés à l'article R 332-20, la provision pour risques d'exigibilité (P.R.E.) est calculée selon les dispositions de l'article R 332-5-1 modifié par l'article 211 du décret 2003-1236 du 22 décembre 2003.

Cette provision inscrite dans les comptes sociaux est, le cas échéant, éliminée dans les comptes combinés.

11. Provisions pour risques et charges

Elles sont déterminées par chaque Mutuelle combinée. Ces provisions sont destinées à faire face à certains risques et charges nettement précisées quant à leur objet et que des événements survenus ou en cours rendent probables.

Les provisions pour risques et charges comprennent les provisions pour impôts différés, les provisions pour litiges, les provisions pour indemnités de fins de carrière et autres provisions pour risques et charges.

En matière d'indemnité de fin de carrière, l'ensemble des engagements du Groupe vis-à-vis de ses salariés en activité est couvert soit par la souscription de contrats collectifs d'assurance, soit par une provision correspondant à la charge non couverte, conformément à la méthode dite préférentielle.

Au 31.12.2013 la provision pour indemnité de fin de carrière comptabilisée par l'ensemble des mutuelles s'établit à 431 k€.

12. Impôts différés

Les impôts sur les bénéfices regroupent tous les impôts assis sur le résultat, qu'ils soient exigibles ou différés. Une différence temporaire, source d'impôt différé, apparaît dès lors que la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale.

En cas de situation nette fiscale passive, les impôts différés sont systématiquement comptabilisés par exercice estimé d'exigibilité. En revanche, en cas de situation nette fiscale active, un impôt différé n'est comptabilisé que lorsque la société anticipe des résultats fiscaux bénéficiaires suffisamment importants pour permettre de couvrir l'imposition différée.

Par prudence, il a été décidé de ne pas activer la fiscalité différée s'établissant au 31.12.2013 à 1 612 K€ (1 627 K€ au 31.12.2012). Ce montant se décompose comme suit :

- 107 K€ au titre de différences temporaires
- 1 506 K€ au titre du report de déficit.

13. Autres activités

Les autres activités représentent l'activité courtage du Groupe et l'activité informatique du GIE GIGAM.

V. ÉLIMINATION DES OPÉRATIONS INTRA-GROUPE

Sont éliminées les opérations intra-groupe suivantes :

- ◆ les comptes courants enregistrant notamment l'utilisation de biens et services communs
- ◆ les facturations de prestations réciproques entre le GAMEST, les cédantes et le GIE GIGAM
- ◆ les opérations de réassurance intra-groupe
- ◆ la participation au bénéfice.

VI. PÉRIMÈTRE DE COMBINAISON

Le Groupe GAMEST présente des comptes combinés en application de la réglementation qui prévoit que lorsque des entreprises d'assurance constituent un ensemble dont la cohésion ne résulte pas de lien en capital, l'une d'elles doit établir et publier les comptes combinés.

Une convention de combinaison a été signée le 26 avril 2006 entre le GAMEST et la Mutuelle de l'Est "La Bresse Assurances" et sa filiale la Bresse Courtage détenue à 99.5%, la Mutuelle Alsace Lorraine et la Mutuelle d'Assurance de la Ville de Colmar.

Le GIE Informatique GIGAM constitué entre les membres du GAMEST et en association parallèle avec d'autres Sociétés d'assurance mutuelle est intégré dans la combinaison des comptes. La convention régulière a été signée à cet effet le 15.11.2007.

A compter du 1er janvier 2012, la **Mutuelle de Bourgogne** de DIJON a rejoint le Groupe. Elle est intégrée dans la combinaison des comptes.

La fusion avec transfert du portefeuille de Jurassurance et de la Mutuelle Alsace Lorraine a été confirmée par publication au Journal Officiel du 30 novembre 2012. La nouvelle entité se dénomme **MUTUELLE ALSACE**

LORRAINE JURA. La filiale de Jurassurance : **Jurassurance Courtage** a également été reprise lors de la fusion. Elle intègre la combinaison des comptes et est détenue à hauteur de 99.5%.

La **SARL ESTASSUR Courtage** rejoint également le groupe à travers le rachat de parts par la Mutuelle Alsace Lorraine Jura à effet du 4 décembre 2012.

La Mutuelle Alsace Lorraine Jura détient 59.33% du capital, le 41.67% représentant les intérêts minoritaires de la combinaison.

Pour rappel le résultat de la SARL ESTASSUR n'a pas été repris dans le résultat des comptes combinés au 31.12.12.

VII. CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE

Aucun changement de méthode comptable n'a été effectué au cours de l'exercice.

VIII. PERSPECTIVES – AUTRES INFORMATIONS

La forte exposition de nos activités dans le domaine de l'assurance des dommages aux biens des particuliers doit nous conduire à intensifier nos efforts dans :

- la diversification de nos activités
- la réduction de nos frais généraux
- la surveillance et la maîtrise de nos engagements techniques.

La mutualisation des fonctions comptables et la mise en place d'une fonction contrôle de la souscription seront engagées en 2014.

La mutualisation de certaines fonctions liées à la gestion des sinistres est également à l'étude.

Ces dispositions, qui viennent renforcer celles déjà en place, garantiront davantage la fiabilité de nos activités tout en offrant l'environnement et les moyens nécessaires au développement harmonieux de nos cédantes

Nous poursuivrons également les travaux de révision de nos traités de réassurance afin d'adapter nos garanties à nos besoins de protection.

NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTES COMBINÉS 2013

Chiffres en K€

BILAN

Immobilisations incorporelles :

Valeurs brutes

	31.12.2012	Acquisitions	Cessions	31.12.2013
Frais d'établissement				
Droits au bail	80		30	50
Logiciels	4 325	341	25	4 642
Autres actifs incorporels	9			9
Fond commercial	1 754	264	24	1 994
TOTAL	6 170	606	79	6 695

Placements immobiliers :

Valeurs brutes

	31.12.2012	Acquisitions	Cessions	31.12.2013
Constructions	4 876	33	19	4 891
Terrains	525	641		1 166
TOTAL	5 401	674	19	6 057

Actifs corporels d'exploitation :

	31.12.2012	Acquisitions	Cessions	31.12.2013
Mobilier/Matériel	998	99	50	1 048
Dépôts versés	8		4	4
Véhicules de transport	20		20	
Immobilisations en cours	46		46	
Agencements	1 315	188	27	1 475
TOTAL	2 387	288	147	2 527

Amortissements :

	31.12.2012	Acquisitions	Reprises	31.12.2013
Immobilisations incorporelles	3 551	397	33	3 917
Actif immobilier	1 945	158	16	2 087
Immobilisations corporelles d'exploitation	1 511	127	71	1 567
TOTAL	7 007	682	120	7 571

Autres immobilisations et placements :
(BRUT)

	31.12.2012	Acquisitions	Cessions	31.12.2013
Placements immobiliers	879	183		1 063
Actions cotées	3 806	2 399	431	5 774
Obligations cotées	13 973	2 939	2 964	13 948
Autres valeurs	2			2
Prêts	173	32	42	163
Actions / parts /OPCVM	1 786	1 851	1 540	2 097
Comptes à terme	8 188	20 965	15 396	13 757
Dépôts auprès des établis. De crédit				
Placements dans les entreprises liées				
Titres de participation	8			8
TOTAL	28 815	28 369	20 373	36 812
Provision pour dépréciation	714	187	451	450
NET	28 101	28 182	19 922	36 361

Placements avec estimation et valeur de réalisation

	Prix d'achat	correct.val. et prov. Dépreciat.	Valeur nette au bilan	Estimation et valeurs de réalis 31.12.13
Placements immobiliers	1 063	2	1 061	1 146
Actions cotées	5 774	393	5 380	5 744
Obligations cotées	13 948	6	13 942	14 385
Autres valeurs	2		2	2
Prêts	163		163	163
Actions / parts /OPCVM	2 097	49	2 048	2 139
Comptes à terme	13 757		13 757	13 757
Dépôts auprès des établis. De crédit				-
Titres de participation				-
Placements dans entreprises liées	8		8	8
Terrains et constructions	6 057	2 087	3 970	7 158
TOTAL	42 869	2 537	40 331	44 503

Créances

	31.12.2012	Augm.	Dimin.	31.12.2013
Part dans PNA	2 486	5 819	6 222	2 083
Part dans les SAP	16 414	1 613	2 296	15 732
Part provision pour risques en cours	481		103	378
TOTAL	19 381	7 432	8 621	18 192

Capitaux propres part Groupe:

Rubrique	Fonds établis.	Réserve	Résultat	TOTAL
Fonds propres part groupe au 31 12 2012	7 996	11 165	-3 945	15 216
Affectation du résultat		-3 945	3 945	0
Résultat de l'exercice 2013			1 075	1 075
Droit d'adhésion		90		90
Exit Tax				
Ristourne aux sociétaires		-50		50
Fonds propres au 31.12.2013	7 996	7 260	1 075	16 333

Intérêts des minoritaires:

Rubrique	Fonds établis.	Réserve	Résultat	TOTAL
Fonds propres intérêts des minoritaires au 31 12 2012		269		269
Résultat de l'exercice 2013			15	15
Fonds propres au 31.12.2013		269	15	284

Contributif capitaux propres (part GROUPE) :

	MALJ	MDE	MAVIC	MAS	SMAB	GAMEST	BRESSE Courtage	JURA Courtage	EST ASSUR	GIE GIGAM	TOTAL
Fonds propres au 31.12.2012	2 724	-556	4 828	210	950	7 154	181	56	15	-345	15 216
Ristourne sociétaires			-50								-50
Droit d'adhésion	30	55		1	6						90
Résultat 2013	1 511	-1 250	254	-44	-121	1 172	-24	48	23	-493	1 075
Fonds propres au 31.12.2013	4 265	-1 751	5 032	167	835	8 326	157	104	38	-838	16 333

Provisions techniques :

	31.12.2012	Augm.	Dimin.	31.12.2013
Provisions pour Sinistres à payer	41 963	9 582	716	50 830
Prévisions pour recours à encaisser	- 9 193	-9 553		-18 746
Provisions pour primes non acquises	8 410	5 819	5 906	8 324
Provisions pour risques en cours	1 357		432	925
Provisions pour frais de gestion sinistre	1 198	435	243	1 389
Provision pour égalisation	400			400
TOTAL	44 137	6 283	7 298	43 122

Etats des provisions pour risques et charges :

	31.12.2012	Augm.	Dimin.	31.12.2013
Provision pour indemnité de fin de carrière	371	62	2	431
Autres provisions	96	17	12	101
Provision Médailles du travail	94	3	5	91
TOTAL	561	82	20	624

Créances et dettes d'exploitation :

Créances

	31.12.2012	31.12.2013	jusqu'à un an	de un à cinq ans
Créances nées d'opérat. d'assurance directe	4 303	2 799	2 799	
Créances nées d'opérat. de réassurance	1 868	1 142	1 142	
Etat, organis. Sécu. Soc.et collect.publiques	548	334	242	92
Personnel	21	18	8	11
Débiteurs divers	283	148	148	
TOTAL	7 023	4 440	4 338	102

Dettes

	31.12.2012	31.12.2013	jusqu'à un an	de un à cinq ans
Dettes nées d'opérations d'ass. Directes	1 088	2 547	2 547	
Dettes nées d'opérations de réassurance	2 734	3 918	3 911	7
Dépôts espèces	26	25	23	2
Dettes envers les établissements de crédit	1 920	2 632	1 863	769
Personnel	376	589	589	
Etat, organismes Sécurité Sociale	1 474	2 047	2 047	
Sociétaires – Ristournes à répartir	141	117	117	
Autres emprunts et espèces locataires	28	26	26	
Créditeurs divers	1 060	1 608	1 608	
TOTAL	8 847	13 509	12 731	778

Compte de régularisation actif et passif :

Actif

	31.12.2012	Augm.	Dimin.	31.12.2013
Intérêts et loyers courus et non échus	401	382	325	459
Frais acquisition reportés	1 014	52	80	986
Prix de remb. A percevoir s/ val. mobilières				
Autres comptes	24	29	13	40
Prov. Fr. gestion sin. Ch. Cédantes	1		1	
Charges constatées d'avance	80	68	64	84
TOTAL	1 520	528	482	1 570

Passif

	31.12.2012	Augm.	Dimin.	31.12.2013
Amortiss. Des diff. sur les prix de rembourse.				
Autres comptes	53	9	53	9
Produits constatés d'avance	69	21	27	64
Commissions reçues d'avance du réass.	328	368	328	368
TOTAL	450	389	403	440

Au niveau des comptes combinés, les surcotes et décotes ont été reclassées dans les placements financiers correspondants.

COMPTE DE RÉSULTAT

Primes

Ventilation des primes acquises	2012	2013
Primes émises	49 870	51 469
Variation des primes acquises non émises	31	-57
Variation des primes à annuler	- 50	11
Variation des primes non acquises	-2 267	85
Variation des provisions pour risques en cours	-976	432
TOTAL des primes acquises	46 608	51 940

Ventilation des primes cédées	2012	2013
Primes émises	-22 463	-20 540
Variation des primes acquises non émises		
Variation des primes à annuler		
Variation des primes non acquises	1 629	-401
Variation des provisions pour risques en cours	363	-103
TOTAL des primes cédées	-20 471	- 21 045

Cotisation par catégorie

	Dommag. corporels contrats individ.	Auto	Dommages aux biens		Cat. Nat.	R.C. Générale	P.J. Assist. P.P. Diverses	TOTAL GENERAL
			Part.	Prof. et Agric.				
Primes et Access. émis	2 831	7 288	18 372	7 311	2 442	345	12 960	51 549
Primes à émettre nettes d'annulation Clôture	-4	-10	-25	-11	-3	-	-15	-68
- Primes à émettre nettes Ouverture								
Sous-total (primes nettes)	2 827	7 279	18 347	7 300	2 439	344	12 945	51 481
Prov. Primes non acquises Clôture avec PREC	109	136	4 079	986	439	40	3 459	9 248
Prov. Primes non acquises ouverture	104	142	4 940	1 146	522	57	2 841	9 753
Primes acquises	2 822	7 285	19 208	7 460	2 522	361	12 328	51 986

Autres produits techniques

Autres produits techniques	2012	2013
Autres produits techniques	4 028	5 145
Produits techniques cédés		
Autres produits techniques nets	4 028	5 145

Sinistres

BRUT

Charges des sinistres	2012	2013
Prestations et frais payés	34 468	33 378
Charges des provisions pour sinistres	5 027	-496
Autres charges de gestion	2 860	3 098
Total des charges de sinistres	42 355	35 980

La charge de sinistres 2013 relative aux entrantes s'établit à 5 583 k€.

CESSIONS

Charges sinistres cédées	2012	2013
Prestations et frais payés	17 327	12 157
Charges des provisions pour sinistres	-944	-683
Total des sinistres cédés	16 383	11 475

Charges de gestion

	2012	2013
Frais de sinistres	2 860	3 098
Frais d'acquisition	6 374	6 528
Frais d'administration	5 080	5 317
Autres charges techniques	1 773	2 155
Participation aux bénéfices s/Résultat		
TOTAL	16 088	17 098

Ventilation des produits et charges de placements :

	2012	2013
Produits		
Revenus des placements	1 353	1 446
Profits de réévaluation	4	1
Profits de réalisation :		
– sur valeur mobilière	164	97
– sur immeuble	917	38
Intérêts bancaires et Prêts	17	9
Reprise provision dépréciation placements	724	451
Autres produits de placements	41	3
Produits diff. remboursement à percevoir	24	10
	3 244	2 054
Charges		
Intérêts sur emprunts	44	69
Dotations réserve de capitalisation	20	
Frais externes gestion sur immeubles et titres	105	141
Frais internes de gestion sur placements	95	97
Dotations provision pour charges		
Dotations provision dépréciation durable	311	199
Perte sur cession valeurs mobilières	154	71
Amortissement des différences de prix de remboursement.	112	52
Amortissement. Imm. dotations prov. dépréciation placements	85	115
TOTAL	926	743

Produits et charges exceptionnels

	2012	2013
Produits		
Profits ex. antérieurs (récupération charges)		
Cession droit d'exploitation de portefeuille	293	107
Profits exceptionnels divers	429	109
TOTAL	722	216

Charges		
Pertes ex. antérieurs (créances)		
VNC des actifs cédés	116	62
Achat portefeuille agent/courtiers	251	54
Charges exceptionnelles diverses	51	165
TOTAL	418	282

Ventilation des charges de personnel

Nature	2012	2013
Salaires bruts	2 705	2 614
Charges sociales	1 211	1 157
Taxes sur salaires	276	273
TOTAL	4 192	4 045

Commissions d'assurance directe

	2012	2013
Commissions	8 152	8 622

Preuve d'impôts

	2013
Résultat net de la combinaison avant impôts :	1 075
Taux d'impôt : 33,33 %	
Charge théorique d'impôt :	573
Différences permanentes	40
Différences temporaires	32
Différentiels de taux d'imposition	-10
Différentiels sur retraitement de consolidation	9
Charge effective d'impôt	644

Effectif au 31 décembre	2012	2013
Cadres	25	25
Mandataires sociaux	4	4
Employés	41	40
TOTAL effectif	70	69

Autres activités	2012	2013
Produits	352	1 004
Charges	791	1 383

Contrôle des comptes

Le montant total des honoraires facturés au titre de l'exercice 2013 s'est élevé à **210 858 €**.

Cette charge est scindée entre d'une part le contrôle légal des comptes du GAMEST réalisé par les Commissaires aux Comptes dans le cadre de leurs mandats pour 150 385 € et d'autre part les autres prestations afférentes à Solvency 2 ainsi que des honoraires d'avocats pour 60 473 €.

En application des dispositions de l'article R 322-55-5 du Code des Assurances relatif à l'administration des sociétés d'assurance mutuelle, sont mentionnés comme suit les autres mandats exercés par les dirigeants du GAMEST :

AU DIRECTOIRE :

M. Jean-Pierre TSCHIEMBER, Président du Directoire,

Mme Marie-Serge CHABIDON, membre,
Directeur Général de la MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE COLMAR

M. Michel VIEL, membre,
Directeur Général de la MUTUELLE DE L'EST "La Bresse Assurances"
Démission du Directoire en juillet 2013

Mme Marie-France VUSCHNER, membre,
Directeur Général Adjoint de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA

M. Vincent ZWENGER, membre,
Directeur Général de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA

AU CONSEIL DE SURVEILLANCE :

M. Jean-Jacques BENON, Président de LA MUTUELLE DE L'EST "La Bresse Assurances"
Cogérant GFA DU PRIEURE

Me Dominique GRUNENWALD, Président de la MAVIC,
Administrateur de la CMDP BARTHOLDI,
Président d'Honneur et membre de droit du Conseil d'Administration de l'UNPI, Membre du CESA

M. Pierre PERDRIX, Administrateur de LA MUTUELLE DE L'EST "La Bresse Assurances"
Administrateur de ROVIP SA
Administrateur de BOURG HABITAT

M. Benoît STURNY : Président de BSI Conseil,
Président du GIE GIGAM
Vice-Président de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA

M. Paul TAILLANDIER, Président de la MUTUELLE DE BOURGOGNE

M. Claude WITZ : Administrateur de SLE,
Administrateur de la Société PREMIUM AUTOMOBILE
Président de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA.



Siège social : 6 bd de l'Europe – BP 3169 – 68063 MULHOUSE Cedex – Tél. 03 89 35 49 49 Fax 03 89 35 49 50

www.gamest.fr